

M. COLOVRAY David  
12 Rue de Courcelles  
75016 PARIS

M. MARTIN Jean  
18 Avenue Foch  
75008 PARIS

PARIS, le 9 décembre 2014

Références : Taxe foncière 2007

**Objet : Récupération de la taxe d'ordures ménagères**

Monsieur MARTIN,

Vous êtes redevable de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères au titre de l'année 2007, que j'ai acquittée pour votre compte et pour le montant figurant sur l'avis d'imposition ci-joint.

Je vous remercie de me faire parvenir un chèque de régularisation.

David COLOVRAY